

Aumônerie des Collèges Paroisse Saint Jean-Paul II

Inscription et Autorisation Parentale Année 2020-2021

A rendre au plus tard le **21 septembre** à l'adresse suivante :
(la fiche d'inscription et le règlement à l'ordre «Paroisse St Jean-Paul II»)
Paroisse Saint Jean-Paul II – Pastorale des Jeunes
33 avenue d'Armorique – 35830 BETTON

Je soussigné(e) : _____

Agissant en qualité de père, mère, tuteur (*),

Adresse : _____

Code Postal _____ Ville _____

Tél Fixe : . _____

Tél portable _____

Mail : _____

Autorise ma fille, mon fils(*, nom-prénom) :

. _____

Né(e) le _____

Etablissement scolaire : . _____

Classe : . _____

- A participer aux différentes activités de l'aumônerie durant l'année,
- A rentrer à la maison seul(e), suite aux activités de l'aumônerie (les animateurs sont responsables de votre enfant uniquement pendant les temps d'aumônerie prévus.),
- La responsable de l'aumônerie et les animateurs de son équipe à faire pratiquer tout acte médical ou chirurgical que son état pourrait nécessiter en cas d'urgence pendant les activités de l'aumônerie.

- Les membres de l'équipe d'animation de l'Aumônerie ou un autre parent à assurer si nécessaire le transport en voiture.
- Par ailleurs, j'autorise la diffusion de photos, vidéos ou tout autre document sur lequel pourrait figurer mon fils ou ma fille (*) dans le cadre des activités de l'aumônerie.

Une participation financière de 15 € est demandée pour un jeune inscrit, mais en aucun cas elle ne sera un obstacle à son inscription.

(Règlement par chèque à l'ordre de : Paroisse St Jean-Paul II)

Cette cotisation permet de financer les projets de l'aumônerie et également permettre d'aider certains jeunes à participer à certaines propositions diocésaines.

Fait à _____

Le _____

Signatures des parents (précédées de la mention «lu et approuvé»)

Contact Aumônerie : Armelle FELTZ – 02 99 55 81 33

* rayer les mentions utiles